

# Evaluation à mi-parcours du Programme LEADER Quercy Rouergue



## Compte Rendu de Commission Thématique



### Commission thématique :

### Economie Emploi

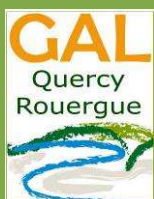
29/09/2011 - Decazeville

#### Objectifs de la commission :

- Recueillir la vision des différents acteurs impliqués (ou non) dans le programme LEADER Quercy Rouergue autour de sa mise en œuvre et de la stratégie d'intervention du GAL.
- Tirer les enseignements de cette 1ère partie de programme et identifier les projets émergents pour optimiser la mise en œuvre de Leader jusqu'à 2015.
- Présenter l'action de LEADER sur le terrain par la visite de projets financés sous Leader+ et Leader 2007-2013.

#### **Sommaire :**

- Compte Rendu p 2-8
- Annexes : p 9-22



#### Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue

Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC

Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57

gal.quercyrouergue@wanadoo.fr – www.leader-quercyrouergue.org



# Liste des participants

Structure	Représentant	
	NOM	Prénom
Association Bassin d'Envies	COURTOIS	Lionel
Association Bassin d'Envies	GRATACAP	Nadine
Association Bassin d'Envies	GROESIL	Kristelle
Chambre des Métiers de l'Aveyron	BROSSY	Jacky
Com Com Bassin Decazeville Aubin	LINOL	Jean-Paul
Com Com Decazeville-Aubin	LAGRECH	Jean-Pierre
Com Com Plateau de Montbazens	CATALAN	Claude
Com Com Villefranchois	COURONNE	Patrice
Com Com Villefranchois	BUFFAT	Thierry
Com. Com. Pays Rignacois	ROUQUETTE	Dominique
Lycée Général et Technologique Agricole	SAMR	Hassan
Maison de la Formation de Figeac	GENDROT	Christine
Pays de Figeac	THOMASSON	Véronique
Pays Rouergue Occidental	ROUDIL	Sophie
Pépinière d'entreprises Chrysalis	TOURNIER	Guilhem
Pépinière d'entreprises Chrysalis	ARELLANO	Sandra
Point Emploi Montbazens	LAGARRIGUE	Marina
SCIC Compétences et Territoire	LABARTHE	Cathy

Nombre de participants : 18

Organisation / Animation : GAL Quercy Rouergue

- Christine GENDROT, Membre du Comité de Programmation
- Bérénice POSTIC, Coordinatrice
- Cristelle BAYLAUCQ, Assistante Gestion et Communication
- Séverine ZEINER, Stagiaire Evaluation Mi-Parcours
- Betty BONHOMME, Chargée de mission



# Visite de projet

Présentation du projet : voir Annexe 1 – p8

 	
QUI ?	Association Bassin d'Envies
QUOI ?	Dynamisation du commerce et de l'artisanat sur le Bassin
Où ?	Decazeville, Pays Rouergue Occidental.
Dispositif LEADER mobilisé	Projet ayant bénéficié du <u>précédent programme</u> : LEADER+ (Action 6 : Encourager le réflexe de solidarité et de coopération entre les acteurs sociaux, culturels et économiques)



## Bassin d'Envies :

L'association intercommunale des commerçants et artisans du Bassin Decazeville-Aubin

### Points d'intérêt et Éléments complémentaires

- Des commerçants mobilisés pour animer et valoriser leur territoire : au moins 1 événement par commune et par an.
- Une association installée au sein de la Pépinière d'entreprises Chrysalis : un élément de pérennité et de renforcement des liens avec la Communauté de communes.
- Depuis 2005, plus de 50 animations organisées et une récompense nationale pour l'opération « EuroBassin ».

Les fonds de l'État arrivant à terme, un accompagnement ADEFPAT est en cours afin de structurer le poste d'animatrice de l'association mais également d'envisager la réalisation d'un guide méthodologique duplicable sur d'autres territoires.



### Groupe d'Action Local Quercy Rouergue

Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC  
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57  
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr – www.leader-quercyrouergue.org



# Synthèse des échanges

## Présentation du programme LEADER Quercy Rouergue

Une présentation générale a permis de rappeler les objectifs, les réalisations et l'état actuel du programme LEADER 2007-2013.

Présentation PowerPoint : voir Annexe 2 – p10

Cette présentation a soulevé des remarques et des questionnements. Les points abordés concernent dans un premier temps les procédures d'instruction et les délais associés. Après un temps d'échanges et d'explications, les participants mettent en avant **l'avance de trésorerie** et la **nécessité d'avoir une contrepartie publique pour obtenir une subvention européenne LEADER**, ce qui peut être problématique en particulier pour les petites associations ou les Très Petites Entreprises (TPE).

Certains participants pointent du doigt la complexité des procédures administratives françaises. D'autres États membres de l'Union Européenne ont mis en place des procédures plus simples notamment à travers l'intégration des cofinancements publics dans l'enveloppe LEADER. Ainsi, les porteurs de projets n'ont pas à rechercher des cofinancements par ailleurs, ce qui facilite la mise en place de projets.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, les participants soulignent l'intérêt de **LEADER** qui fonctionne en **décision locale**. Cette proximité est intéressante et **permet d'alléger la procédure** d'autant plus que le GAL Quercy Rouergue a mis en place des outils pour faciliter l'instruction des dossiers et l'aide à la décision au niveau du Comité de Programmation.

## Présentation des dispositifs d'intervention du GAL en faveur de l'emploi

La stratégie du programme LEADER Quercy Rouergue se décline à travers 5 actions thématiques, dont une consacrée à l'emploi et intitulée « **Gérer, Développer et valoriser les emplois locaux** ».

Cette action est déclinée en 3 dispositifs d'intervention :

- **Dispositif 41** : Accompagnement pour une meilleure gestion de l'organisation et des conditions de travail des actifs ruraux.
- **Dispositif 42** : Soutien à la création et au développement de micro-entreprises répondant à un besoin essentiel de la population rurale.
- **Dispositif 43** : Valorisation et information sur les métiers et emplois locaux

Voir détails des dispositifs en Annexes 3 – p21

## Atelier de travail

Les travaux du groupe ont ensuite été guidés pas à pas suivant un questionnaire prédéfini autour de 2 affirmations. Les participants ont été invités à donner leur point de vue en combinant expression écrite et orale.

Déroulement : 2 tableaux sont affichés : un présentant une grille d'appréciation, l'autre intitulé « Améliorations envisageables ». Les participants sont invités à prendre deux post-it de couleurs (1 rose et 1 vert). Le post-it rose est collé sur la case correspondant à l'opinion du participant, sur lequel est explicitée la raison de son choix. Sur le post-it vert, le participant écrit une (ou plusieurs) proposition d'amélioration à apporter, qu'il colle ensuite dans le tableau correspondant. Chaque participant commente son opinion et échange avec l'assistance.



**AFFIRMATION 1 : « LES DISPOSITIFS D'INTERVENTION LIES A L'EMPLOI DU PROGRAMME LEADER QUERCY ROUERGUE CORRESPONDENT AUX BESOINS DU TERRITOIRE »**

**Action 4 : Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux**

	Nombre de post-it	Principales raisons évoquées
<b>++</b> « Je suis tout à fait d'accord avec l'affirmation »	6	Dispositifs 41 et 43, revaloriser les secteurs pâtissant d'une image négative (apprentissage, Chambre de Métiers) Dispositif 42, mais critères contraignants pour les entreprises
<b>+</b> « Je suis plutôt d'accord avec l'affirmation »	6	Programme intéressant mais lourd dans la conception pour les Très Petites Entreprises (TPE), surtout en termes de recherche de cofinancement. Dispositifs 42 et 43 Les 3 dispositifs sont nécessaires car complémentaires : ils font partie d'une spirale où l'un va entraîner l'autre. Le problème est la communication, il faudrait que ça avance en même temps.
<b>-</b> « Je ne suis plutôt pas d'accord avec l'affirmation »	2	Dispositif 42 Dispositif 43

Les participants citent particulièrement le **dispositif consacré à la gestion de l'organisation et des conditions de travail des actifs ruraux** comme **moyen de répondre aux besoins du territoire**. Le **dispositif 43** sur la valorisation des emplois locaux est **remis en cause** du fait que des actions sont déjà entreprises et des financements sont déjà mobilisés par ailleurs, notamment à travers les Maisons Communes Emploi Formation (MCEF) et le Fonds Social Européen (FSE).

En termes d'améliorations, il est proposé d'agir sur la **communication**, sur la **stratégie** ainsi que sur le **partenariat et la mise en réseau** du GAL :

**Communication**

- Améliorer la connaissance, la diffusion de l'information des actions possibles du GAL sur les axes autres que le dispositif 42
- Favoriser une information plus précise à l'échelon locale, en particuliers auprès des élus.

**Stratégie**

- Établir le lien entre les différents acteurs et leurs dispositifs (l'ADEFPAT, les MCEF...)
- Inciter au développement de groupements d'employeurs dans les secteurs du commerce et de l'artisanat.
- Inciter les commerçants, les artisans et les employeurs à former des jeunes qui

**Partenariat et Mise en réseau**

- Favoriser les relations de travail avec les MCEF et les acteurs qu'elles regroupent.
- Maintenir et développer le rôle fédérateur que peut avoir le GAL par rapport à la population ; ex : lors des inaugurations de projets.

A partir des réponses apportées par les participants, une conclusion est élaborée pour répondre à l'affirmation et soumise à l'assistance, en l'occurrence :

Les dispositifs liés à l'emploi **correspondent plutôt aux besoins du territoire**, mais ils sont **difficiles à mettre en œuvre** pour 3 raisons :

- **l'obligation de cofinancement public** difficile à obtenir
- un flou dans la **limite de partage** avec d'autres **fonds européens**
- l'un des **publics ciblés**, à savoir les entrepreneurs, **peu mobilisables** pour monter des projets, de part les contraintes liées à leur fonction et à leur temps de travail dépendants de la production.

**AFFIRMATION 2 : « LES MOYENS\* MIS EN PLACE PAR LE GAL PERMETTENT DE FAIRE EMERGER DES PROJETS LEADER »**

\*Par moyens, on entend à la fois les moyens techniques (humain, logistique, communication...) et financiers.

Action 4 : Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux		
	Nombre de post-it	Principales raisons évoquées
++ « Je suis tout à fait d'accord avec l'affirmation »	1	Plus value LEADER, entrée territoriale, mutualisation
+ « Je suis plutôt d'accord avec l'affirmation »	1	Sans raison précisée
- « Je ne suis plutôt pas d'accord avec l'affirmation »	1	Manque de communication et d'information sur le programme LEADER

Ce temps s'est ouvert autour d'un débat qui a principalement donné lieu à des propositions et des avis oraux. Les échanges ont porté sur les moyens de communication mis en place par le GAL. Ainsi les améliorations proposées concernent essentiellement ce domaine :

**Communication**

- Apporter plus de précisions auprès des développeurs économiques quant aux dispositifs d'intervention.
- Mettre en avant les projets financés pour donner des modèles.
- Amplifier la communication et l'articulation avec les autres dispositifs.
- S'assurer que les partenaires soient vraiment informés quant aux actions menées par le GAL (MCEF, Chambre de Métiers, CCI, Service Développement Eco des Com Com) à travers des interventions directes.
- Médiatiser le plus possible LEADER en vulgarisant au maximum pour le grand public.

A partir des réponses apportées par les participants, une conclusion est élaborée pour répondre à l'affirmation et soumise à l'assistance, en l'occurrence :

Les moyens sont présents, il s'agit de **favoriser les rencontres directes et les relais.**

### **FOIRE AUX IDEES DE POTENTIELS PROJETS LEADER:**

Dans le prolongement de l'atelier, les participants sont invités à évoquer des projets dont ils ont connaissance et qui pourraient potentiellement être financés par LEADER. Les projets soumis concernent la thématique abordée à travers la commission :

Pérennisation du poste d'animatrice de l'Association Bassin d'Envies

- Création de deux associations de commerçants
- Développement de la GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et Compétences)

### **CONCLUSION : et la suite...**

Les résultats obtenus lors des commissions feront l'objet d'une réunion des membres du Comité de Programmation qui aura pour but d'apporter, dans la mesure du possible, les modifications nécessaires à une meilleure mise en œuvre de LEADER en Quercy Rouergue.

Concernant les projets évoqués, un contact sera repris dans les semaines à venir avec les personnes concernées afin d'approfondir avec elles dans quelle mesure LEADER peut intervenir dans leur réalisation.

Enfin, les articles de presse relatifs aux commissions et les comptes-rendus de chacune sont disponibles sur le blog du GAL Quercy Rouergue : [www.leader-quercyrouergue.org](http://www.leader-quercyrouergue.org)

### **LISTE DES ANNEXES :**

*p8 - Annexe 1 : Description du projet présenté*

*p10- Annexe 2 : Présentation PowerPoint*

*p21- Annexe 3 : Présentation des dispositifs d'intervention du GAL*

**Contact**

**Maître d'Ouvrage** Association Bassin d'Envies

**Coordonnées** Chrysalis  
ZI du Combal - BP 24  
12 300 DECAZEVILLE  
Tel ; 05 65 43 63 63

**Personne référente et fonction** Lionel COURTOIS -  
Président

**E-Mail** bassindenvies@orange.fr

**Dynamisation du commerce et de l'artisanat sur le bassin Decazeville-Aubin**



**Contexte de l'opération**

Le Bassin Decazeville-Aubin poursuit depuis une vingtaine d'années une reconversion de ses industries traditionnelles d'exploitation charbonnière. En 2000, pour soutenir cette démarche, la Communauté de Communes lance le projet « Vis ta Mine » constituant le schéma directeur de revitalisation du Bassin. Celui-ci vise à la fois à améliorer les infrastructures, à attirer les entreprises (zones d'activités et pépinières d'entreprises) tout en œuvrant pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

Une des volontés affichées vise la redynamisation du petit commerce et de l'artisanat sur le territoire. C'est pourquoi en 2003, la commission « tourisme-artisanat-commerce-agriculture » de la communauté de communes engage les démarches pour initier cette redynamisation en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron. Il est alors rapidement apparu nécessaire de proposer aux commerçants d'engager une réflexion collective pour définir eux-mêmes une stratégie intercommunale de développement.

Une mission d'accompagnement a ainsi été confiée à l'ADEFPAT pour aider les commerçants dans cette réflexion. Elle s'est déroulée au cours de l'année 2004 en plusieurs phases et a abouti à la création de « Bassin d'Envies », association intercommunale des commerçants et artisans du bassin.

**Descriptif de l'opération**

Un programme de modernisation et de rénovation a donc été mis en œuvre, fixant le rôle et les responsabilités de chacun dans cette opération :

- pour l'association Bassin d'Envies : recrutement d'un animateur, décoration de vitrines de magasins vacants, mise en place d'une carte fidélité, communication, animations spécifiques (soldes, fêtes... )
- pour les commerçants et artisans à titre individuel : rénovation des vitrines et façades commerciales, accompagnement à la reprise/transmission d'entreprises
- pour la communauté de communes : mise en place d'une signalétique, aménagement des entrées et centres-bourgs

La demande d'aide sollicitée auprès de Leader+ a porté sur la prise en charge du poste de l'animateur de l'Association Bassin d'Envies durant 2 années.

Par ailleurs le projet a été inscrit dans une opération globale FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), dispositif de l'Etat principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Le Conseil Régional Midi-Pyrénées a également été un partenaire financier de l'opération FISAC et est ponctuellement intervenu sur certaines opérations du programme d'actions.



## Objectifs

- Accompagner et soutenir le développement et la modernisation des entreprises artisanales et commerciales
- Assurer le maintien de la desserte commerciale de base et des services de proximité indispensables à la vie sociale
- Favoriser la redynamisation commerciale des centres-bourgs et limiter l'évasion commerciale
- Mobiliser les commerçants et les artisans dans une logique collective de dynamisation et création de réseau

## Principaux partenaires financiers et plan de financement

Les principaux partenaires financiers sont :

- l'Union européenne via le programme Leader+
- la Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin
- l'association Bassin d'Envies

Recettes	Montant en euros	%
FEOGA (Leader+)	15 246	34
Contributions publiques	26 451	58
Contributions privées	3 550	8
<b>TOTAL</b>	<b>45 247</b>	<b>100</b>

## Bilan de l'opération et pérennisation éventuelle

En 2006, Bassin d'Envies comptait 130 adhérents, un an après elle compte 165 adhérents soit près de la moitié des commerçants et artisans inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés et au Registre des Métiers sur le territoire. L'effort de mobilisation effectué par l'animateur a donc porté ses fruits et l'enjeu est désormais de fidéliser les adhérents et de les mobiliser pour qu'ils participent activement aux actions collectives menées.

Différentes actions ont dès à présent pu être menées :

- réalisation d'un journal de promotion diffusé à 22 000 exemplaires
- réalisation d'une fresque sur 25 vitrines de commerces vacants
- opération tickets à gratter lors de la St.Valentin, Noël...
- création d'un site internet promotionnel
- ...

La création de « Bassin d'Envies » a, non seulement, permis une prise de conscience parmi le public visé de l'intérêt d'une démarche collective (mutualisation de moyens, entraide et solidarité, étendue de l'impact..), mais également de faire naître des animations appréciées des clients et de communiquer grâce à elles sur l'ensemble de la zone de chalandise.

## Caractère pilote de l'opération

Le projet a ceci d'innovant qu'il est d'ampleur intercommunale, alors que les associations de commerçants ont habituellement pour territoire d'intervention la commune voire le quartier. Ici Bassin d'Envies promeut l'ensemble des adhérents sur le territoire, ce qui permet de mettre en avant une offre plus étoffée et de faire en sorte que les communes les moins bien pourvues puissent bénéficier de l'attractivité du pôle commercial de la commune centre.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (F&AD&ER):  
l'Europe investit dans les zones rurales




**LEADER**  
En Quercy Rouergue

## Commissions thématiques du GAL Quercy Rouergue

**Thème : Economie - Emploi**  
29 Septembre 2011- Decazeville



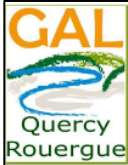
1



## Objectifs de la commission

- Faire un point sur la stratégie de Leader Quercy Rouergue depuis 2009
- Définir les améliorations à mettre en œuvre (organisation, fonctionnement,...)
- Identifier de futurs projets pouvant entrer dans la stratégie du GAL

**LEADER**



LEADER

## Déroulement

### Présentation programme LEADER

- Historique
- Les caractéristiques
- Le territoire d'intervention
- Fonctionnement du GAL
- Stratégie LEADER Quercy Rouergue
- Règles d'intervention
- État d'avancement
- Contexte évaluatif

### Présentation de la stratégie autour des activités agricoles et forestières

### Ateliers de travail

### Conclusion



LEADER

## Présentation du programme LEADER en Quercy Rouergue

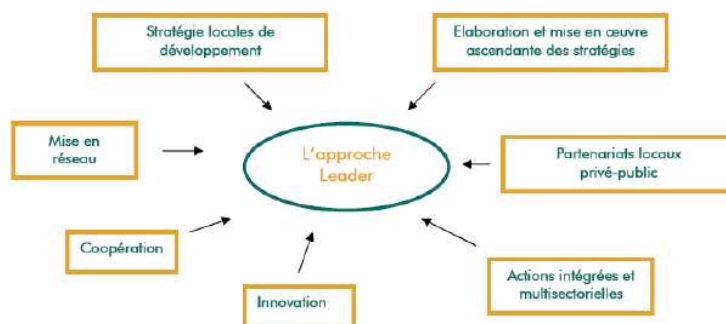
## Historique et contexte

- **Création du GAL Quercy Rouergue en 2002**
- **Territoire Leader+ entre 2000 et 2006 :**
  - Priorité ciblée : Amélioration de la qualité de vie en milieu rural
  - Une enveloppe de 1 500 000 €
  - 148 projets soutenus
- **2008: Sélectionné sur le LEADER 2007-2013 :**
  - Priorité ciblée : Innover et agir ensemble pour une économie durable et des services de proximité
  - Une enveloppe de 1 984 995 €
  - 36 projets accompagnés depuis 2009

## Qu'est ce que LEADER?

*Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale*

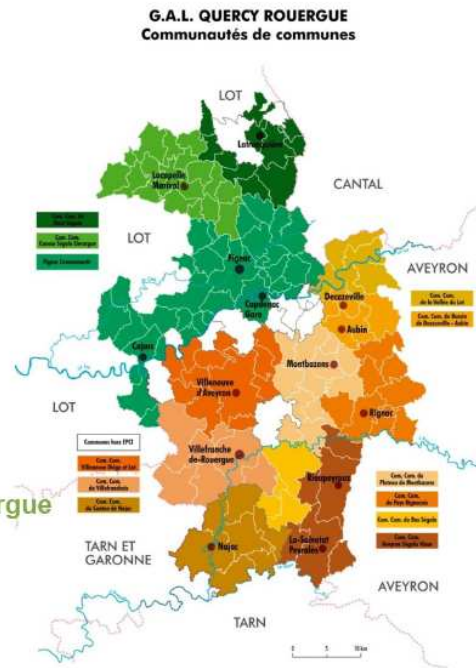
- Programme de **financement européen** pour des projets innovants et exemplaires en zone rurale
- Les caractéristiques du programme :



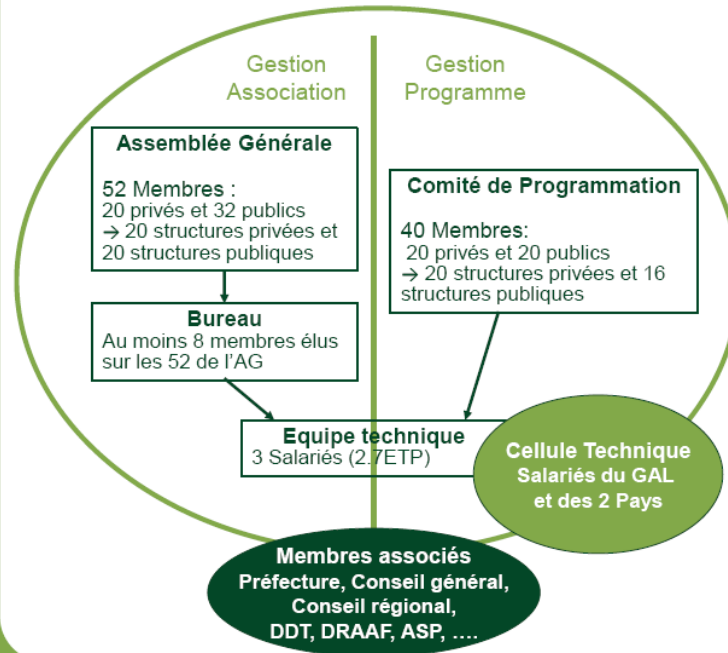
Source : « L'approche leader – Guide de base »  
Luxembourg : Office des publications officielles des CE

## Le Territoire d'intervention

- 2 Pays
- 143 communes
- 12 Communautés de Communes
- 3 pôles urbains :
  - Decazeville
  - Figeac
  - Villefranche de Rouergue



## Fonctionnement du GAL Quercy Rouergue



## La Stratégie LEADER en Quercy Rouergue

1. Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques

Diversification des activités  
Formation collective  
Diffusion de pratiques innovantes

2. Aider au développement de la filière bois

Animation gestion durable forêt et valorisation ressource  
Investissement matériel

3. Développer une économie touristique durable et identitaire

Qualification hébergement collectif et restauration  
Développement des activités de découverte

4. Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux

Organisation et conditions de travail  
Soutien à la création d'activités  
Information emplois / métiers

5. Proposer une offre de services de proximité favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le territoire

Equipements de services  
Mise en réseau et information du public

## Les règles d'intervention

LEADER ne peut être appelé qu'en contrepartie de dépenses publiques nationales :

- Etat
- Collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, Communautés de communes, communes),
- Autofinancement public.

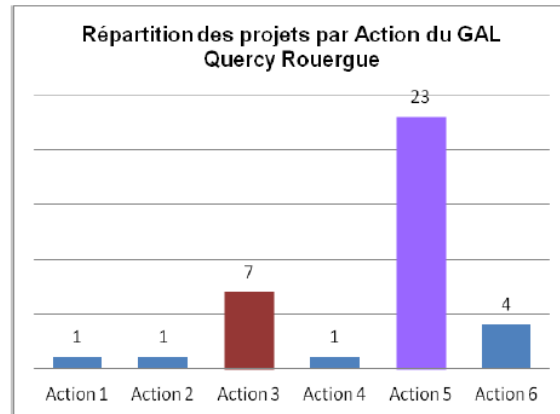
En clair, 0.55 € de FEADER ne pourront être débloqués que si en face, il y a 0.45 € de contrepartie publique.

Programmation et paiement après obtention des cofinancements (possibilité d'acompte).

## Programmation du GAL Quercy Rouergue

**Etat de la programmation : 392 977.75 euros (20%)**

- 36 dossiers examinés en Comité de Programmation
- 24 dossiers programmés
- 14 dossiers soldés



LEADER

## Contexte d'évaluation

- Une **évaluation continue** chaque année pour faire un **point chiffré** sur la programmation LEADER et le fonctionnement du GAL.
- Une **évaluation à mi-parcours** en 2011 pour interroger, remettre en cause et améliorer la mise en œuvre de LEADER jusqu'à 2013.

**Des outils spécifiques à l'évaluation mi-parcours:**

- Enquête par **questionnaires**
- Enquête par **entretiens** (Objet d'un stage réalisé entre Mai et Septembre 2011)
- **Commissions thématiques**

LEADER

## Stratégie LEADER Quercy Rouergue autour de l'économie et de l'emploi

13

## Éléments issus du diagnostic

- **Viellissement de la population accentué par l'exode des jeunes vers les pôles urbains.**
- **Pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs en tension liée au manque d'attractivité.**
- **Faible taux de reprise-transmission, en particulier pour les TPE et les exploitations agricoles.**
- **Léger excédent migratoire responsable d'une reprise de la croissance démographique.**

14



## Les dispositifs d'intervention liés à l'emploi (Action 4)

- **D41: Accompagnement pour une meilleure gestion de l'organisation et des conditions de travail des actifs ruraux**
  - **Obj.:** Améliorer les conditions de l'emploi et de la qualité de vie des actifs ruraux et des publics fragilisés.
  - **Ex.:** Incitation à la mise en place de groupements d'employeurs multisectoriels, Amélioration de l'organisation du travail (Etudes, Outils de suivi...)
- **D42 : Soutien à la création et au développement de micro-entreprises répondant à un besoin essentiel de la population rurale,**
  - **Obj.:** Inciter à la création ou la reprise-modernisation de nouvelles micro-entreprises dans le commerce et l'artisanat de services.
  - **Ex.:** Création ou développement de services privés marchands assurant un service de proximité et de 1ere nécessité en milieu rural (Etude, Investissements matériels...)

15

## Les dispositifs d'intervention liés à l'emploi (Action 4)

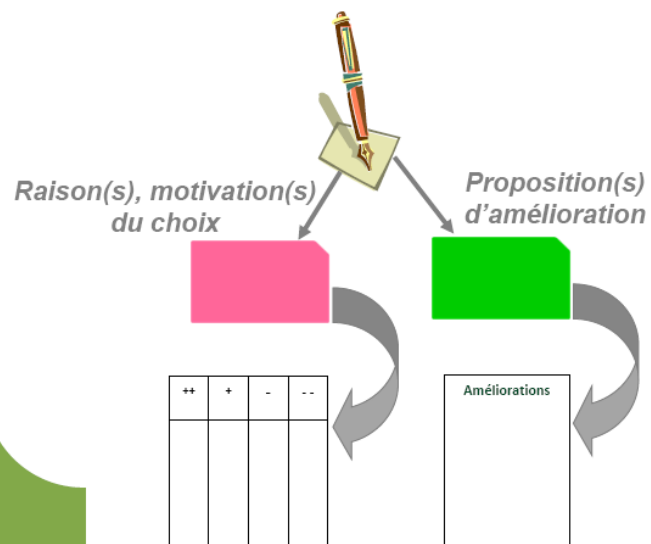
- **D43 : Valorisation et Information sur les métiers et emplois locaux**
  - **Obj.:** Susciter l'envie de s'installer et travailler sur le territoire en mettant l'accent sur les possibilités d'emplois en particulier vis-à-vis des femmes, des nouveaux arrivants et du public jeune.
  - **Ex.:** Initiatives d'information et de sensibilisation visant à favoriser l'égalité des chances dans les domaines de l'accès à la formation, à l'emploi (Diagnostic, Outils de communication...)

16

## Atelier de travail

### Thèse 1:

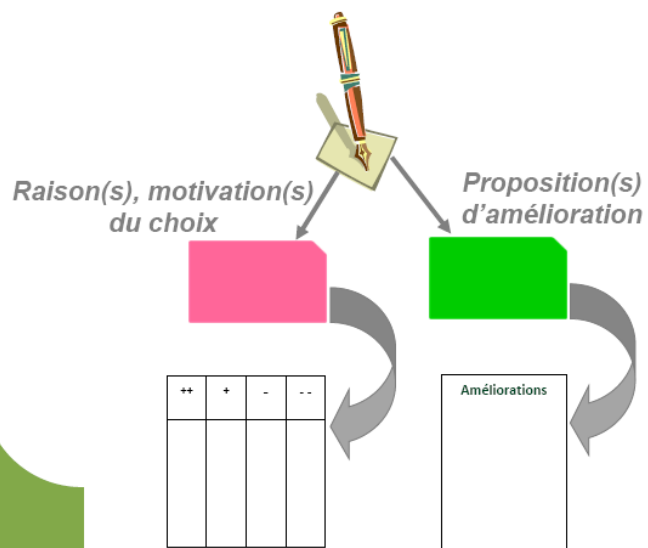
*« Les dispositifs d'intervention de l'Action 4 du programme LEADER Quercy Rouergue correspondent aux besoins du territoire »*



18

**Thèse 2:**

**« Les moyens mis en place par le GAL permettent de faire émerger des projets LEADER »**



19

**Question:**

**« Quels sont les projets en lien avec la stratégie du GAL dont vous avez connaissance qui pourraient voir le jour sur le territoire? »**



19

## Conclusion

### Rappel des constats élaborés

### Prochaines commissions :

Commission	Porteur de projet	Lieu	Date	Horaire
3 Tourisme Durable	ECOASIS	GREALOU	05/10/2011	18h - 21h
4 Services essentiels	Figeac communauté	FIGEAC (Salle Balène)	13/10/2011	18h – 20h30

21



## FIN DE LA SEANCE

Merci de votre participation!

Pour plus d'informations sur les Fonds Européens en Midi Pyrénées :

<http://www.europe-en-midipyrenees.eu/>



### GAL Quercy Rouergue

6 avenue Bernard Fontanges

46100 FIGEAC

Tel : 05 65 14 08 69

Fax : 05 65 14 05 57

E-Mail : [gal.quercyroergue@wanadoo.fr](mailto:gal.quercyroergue@wanadoo.fr)

[www.leader-quercyroergue.org](http://www.leader-quercyroergue.org)

Action 4 : Gérer, développer et valoriser les emplois locaux			
	Dispositif D41 Accompagnement pour une meilleure gestion de l'organisation et des conditions de travail des actifs ruraux	Dispositif D42 Soutien à la création et au développement de micro-entreprises répondant à un besoin essentiel de la population rurale	Dispositif D43 Valorisation et information sur les métiers et emplois locaux
<b>Objectifs stratégiques</b>	Améliorer les conditions de l'emploi et de la qualité de vie des actifs ruraux et des publics fragilisés pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire face à la pénurie de main d'œuvre</li> <li>• Revaloriser les secteurs en tension et métiers pâtissant d'une image négative du fait de leur pénibilité</li> <li>• Accompagner les TPE dans leur gestion des ressources humaines et favoriser la mutualisation des emplois</li> <li>• Favoriser l'insertion économique du public jeune et des nouveaux arrivants actifs</li> </ul>	Inciter à la création de nouvelles micro-entreprises ou la reprise-modernisation de micro-entreprises existantes dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Artisanat de service</li> <li>• Commerces</li> </ul>	Susciter l'envie de s'installer et travailler sur le territoire en mettant l'accent sur les possibilités d'emplois, en particulier vis-à-vis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du public jeune</li> <li>• Des nouveaux arrivants actifs</li> <li>• Des femmes</li> </ul>
<b>Effets attendus sur le territoire</b>	1. Augmenter la part des jeunes actifs sur le territoire et ainsi renouveler les forces vives du territoire 2. Favoriser les échanges et la mutualisation entre TPE pour assurer leur performance et leur pérennité 3. Revaloriser l'image des métiers à forte pénibilité	1. Apporter sur le territoire des services commerciaux minimum nécessaires au maintien de la population notamment dans les zones les plus défavorisées. 2. Favoriser l'insertion économique du public jeune et des nouveaux arrivants 3. Favoriser la reprise-transmission d'entreprises	1. Freiner le vieillissement de la population par l'accueil et le maintien de jeunes actifs 2. Valoriser les activités économiques locales en particulier les secteurs en difficultés de main d'œuvre 3. Renforcer l'organisation coordonnée et la mise en réseau des acteurs économiques autour de l'emploi
<b>Champs d'action</b>	Incitation à la mise en place de groupements d'employeurs multisectoriels et de groupements d'employeurs public/privé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- information sur le dispositif groupement d'employeur</li> <li>- identification des besoins, appui à la mise en place et au fonctionnement</li> </ul> <u>Public cible</u> : groupements d'employeurs préexistants ou en création, collectivités territoriales Amélioration des conditions de travail des actifs ruraux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pénibilité du travail</li> <li>- réduction des risques (santé, sécurité)</li> <li>- amélioration de l'environnement de travail</li> </ul> <u>Public cible</u> : salariés ou entrepreneurs des entreprises rurales Amélioration de l'organisation du travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>- management</li> <li>- gestion des ressources humaines</li> <li>- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences</li> <li>- gestion des temps de travail</li> </ul> <u>Public cible</u> : salariés ou entrepreneurs des entreprises rurales	Création ou développement de services privés marchands assurant un service de proximité et de première nécessité en milieu rural : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de commerçants ou artisans</li> <li>- Reprise / transmission</li> <li>- Modernisation ou développement</li> </ul> Secteurs d'activités cibles : boucherie, charcuterie, boulangerie, coiffeur, épicerie....	Initiatives d'information et de sensibilisation visant à favoriser l'égalité des chances des publics jeunes, nouveaux arrivants, femmes dans les domaines de l'accès à la formation, à l'emploi, en : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faisant connaître les interlocuteurs et dispositifs territoriaux existants</li> <li>- Favorisant la rencontre avec les professionnels du territoire</li> <li>- Améliorant l'accès à l'information par la mise en réseau des acteurs et l'organisation de l'échange d'information inter-structures</li> <li>- Accompagnant et suivant ces publics dans leur vie professionnelle</li> </ul>
<b>Dépenses éligibles</b>	Investissements immatériels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostics, études</li> <li>- expertises, conseils, appui méthodologique</li> <li>- outils d'information et de communication / de suivi et d'évaluation</li> <li>- ingénierie technique, juridique et financière</li> </ul> <u>Ne sont pas éligibles</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les coûts internes liés aux prestations ou à l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre des actions</li> </ul>	Investissements matériels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements matériels de production, vente, modernisation et sécurisation</li> <li>- Aménagement des abords immédiats favorisant l'accessibilité handicapée et entrant dans le cadre d'un projet global</li> <li>- Investissements de mise aux normes</li> </ul> Investissements immatériels : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes préalables de faisabilité, conseil (hors ingénierie financière)</li> </ul> <u>Ne sont pas éligibles</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel à l'entretien courant</li> <li>- Achat de terrain et de bâtiments</li> </ul>	Investissements immatériels: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostics, études</li> <li>- Expertises, conseils, appui méthodologique</li> <li>- Outils de recensement, d'information et de communication / de suivi et d'évaluation</li> <li>- Ingénierie</li> </ul>
<b>Critères d'éligibilités</b>	Intégration du projet dans les priorités stratégiques du Pays La dimension territoriale sera privilégiée et un diagnostic territorial devra justifier la mise en place du projet Les actions présentées doivent être collectives et dans la mesure du possible multisectorielles Le public « jeunes actifs » devra être privilégié dans les actions aidées à travers ce dispositif	Réponse à un besoin essentiel de la population sur le territoire (démonstré par une étude de faisabilité et de pérennité préalable) La micro-entreprise doit se situer dans une commune de - de 2000 habitants Intégrer le développement de l'activité dans une démarche de développement durable Le service ne doit plus ou pas exister sur la commune Priorité sera donnée aux projets favorisant l'insertion économique de publics spécifiques tels que les jeunes, les femmes et les nouveaux arrivants Ne pas avoir de fonds propres négatifs au moment de la demande ou ne pas être en situation irrégulière au regard des obligations fiscales ou sociales,	Intégration du projet dans les priorités stratégiques du Pays La dimension territoriale et collective sera privilégiée dans ce dispositif L'établissement de partenariats (notamment public-privé, organismes de formation-employeurs) devra être recherché dans le cadre de ce dispositif